

Chers parents,

Ce petit bulletin vous donne un aperçu de la situation actuelle des écoles primaires de Fully et vise à vous apporter les informations principales pour l'organisation scolaire 2020-2021.

1. Horaires scolaires

La loi scolaire définit le nombre de périodes et le nombre de demi-journées de classe pour chaque degré. Dès la rentrée en août 2020-2021, les 1H-2H auront un nouvel horaire, information que nous avons déjà transmise en novembre aux parents de ces élèves.

La feuille annexe vous donne toutes les informations sur les horaires 2020-2021.

2. Situation particulière de la commune de Fully et lieu de scolarisation

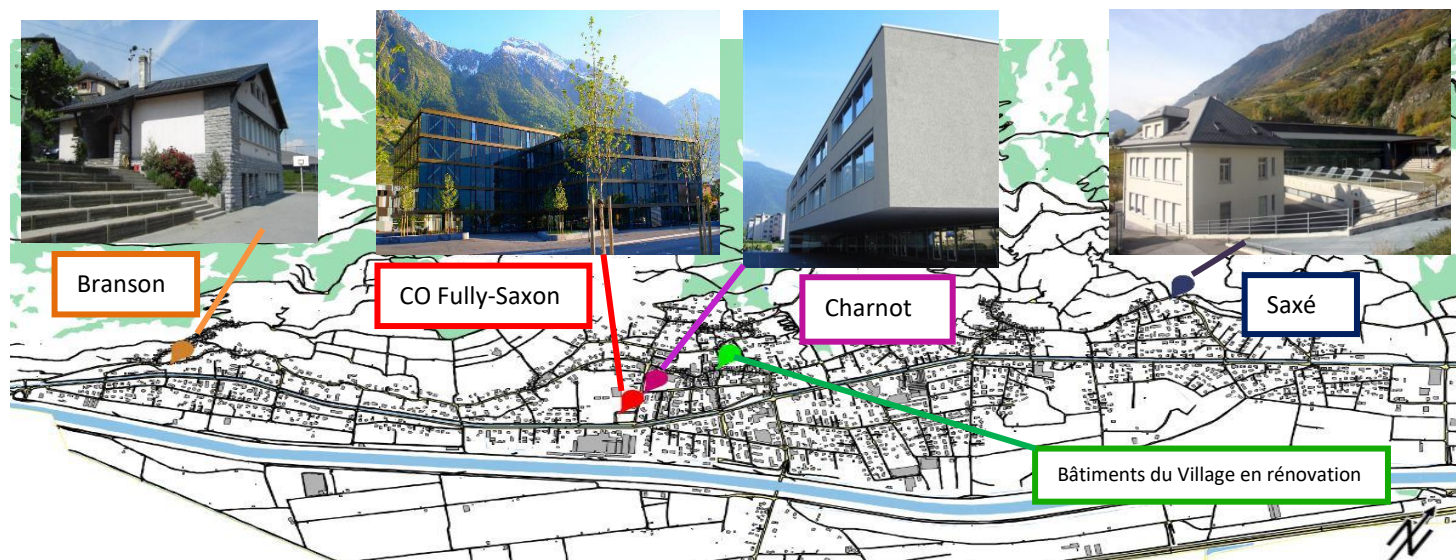
La répartition des élèves dans les différents centres scolaires est organisée par la direction des écoles qui effectue cette attribution en tenant compte prioritairement des impératifs pédagogiques (nombre d'élèves par degré, salles à disposition et niveau des élèves). Si cela est possible, le lieu de domicile et la fratrie sont également pris en considération.

4 centres scolaires

38 classes

65 enseignants

750 élèves



Le nombre important de déménagements (plus de 130 l'an dernier) modifie sans cesse la répartition des élèves sur le territoire communal. Nous devons parfois changer le lieu de scolarisation de certains enfants pour former des classes équilibrées. Les parents des enfants déplacés en sont avertis personnellement en mai. Les autres élèves fréquenteront en principe le même centre que cette année. Les 2H 2019-2020 du CO poursuivront leur scolarité à Charnot (3H en 2020-2021). Les 7H actuels de Branson effectueront leur 8H à Charnot.

3. Classes 1H-2H au CO et à Charnot

Durant la rénovation du bâtiment du Village, les classes 1H-2H sont délocalisées. En 2020-2021, quatre classes se trouveront au CO et une classe à Charnot.

Suite au verso →

4. Rappel des principes défendus par les autorités communales :

- Tout enfant résidant dans la commune pourra bénéficier d'un **lieu de scolarisation** et, si nécessaire, d'une prise en charge par une **structure d'accueil** (crèche, UAPE ou maman de jour selon les disponibilités). On ne peut toutefois pas garantir le lieu de la scolarisation ou de l'accueil, qui peut varier selon les circonstances.
- La Commune de Fully et l'Association des parents d'élèves de Fully soutiennent la mise en place de **Pédibus** favorisant la mobilité douce des élèves. Venir à pied ou à vélo à l'école est bénéfique pour les élèves. N'hésitez pas à prendre contact avec l'APEF : site www.apefully.ch ou e-mail contact@apefully.ch.
- **Des transports scolaires** sont organisés, à titre de bien plaisir, pour les 1H-2H selon la distance entre le domicile et l'école : < 500 m : pas de transport ; > 750 m : en principe, bus scolaire ; entre 500 m et 750 m, selon les places disponibles dans le bus. (Information provisoire en juin et confirmation en août).

5. Rentrée scolaire : lundi 17 août 2020

1H -2H

La première rentrée scolaire constitue un moment particulier. Pour que les enfants le vivent en douceur, nous mettons en place une rentrée alternée :

- Le **lundi matin** 17 août et le **mardi matin** 18 août, seuls les élèves de **1H** viendront en classe.
- Le **lundi après-midi** 17 août et le **mardi après-midi** 18 août, seuls les élèves de **2H** viendront en classe.

Ainsi, les enfants vivront leurs deux premiers jours dans un groupe restreint qui permettra de tisser les premiers contacts dans le calme et de vivre la rentrée dans un climat serein.

3H – 8H

Tous les élèves commenceront à 8h10.

6. Site des écoles

Vous trouverez d'autres informations, mises à jour durant l'été, sur le site www.fully.ch : adresses, règlements, plan de scolarité, ... ; les listes de classes ne pourront plus figurer sur le site ; elles seront affichées dans les centres scolaires dès le 14 août 2020.

Nous restons volontiers à votre disposition pour vous fournir des renseignements complémentaires.

Direction des écoles primaires	Louis Carron	027 747 11 66	direction@ecoles.fully.ch
Crèche / UAPE Pouce	Valérie Moulin	027 747 11 91	secretariat.pouce@fully.ch
Crèche / UAPE Soleil Bleu	Caroline Pellissier	027 746 10 35	soleil.bleu@fully.ch

Nous avons choisi de communiquer tôt les horaires (mars), le lieu de scolarisation (mai) et la répartition des matinées de congé 3H et 4H (début juin) permettant ainsi de vous organiser. Toutefois, dans quelques cas exceptionnels, cette situation pourrait varier d'ici la rentrée d'août si de nombreux départs ou arrivées modifiaient sensiblement les données.